



## Conseil académique restreint du 31 mai 2021

1/ Examen des heures de vacation. Information donnée par Laurent Bordes : nécessité de respecter le plafond de 187 heures

2/ Recrutement des ATER 2021. Vote à l'unanimité

3/ Recrutement des MC titulaires. Vote à l'unanimité

Lors des échanges, rappel de quelques règles de fonctionnement au sujet de la rédaction des fiches de poste et de la composition du COS

- Il n'est pas obligatoire que le directeur ou la directrice du laboratoire de la discipline/spécialité à laquelle la personne recrutée est rattachée soit membre du comité de sélection. L'usage est toutefois que le directeur ou la directrice d'un laboratoire en soit membre. En revanche le directeur ou la directrice de laboratoire doit valider la fiche de poste.
- Il ou elle doit également consulter le conseil de laboratoire pour l'élaboration de cette fiche de poste.

4/ Point sur l'avancement et les promotions : retour des CNU prévu pour le 10 septembre, Mélanie Camdessus organisera une réunion fin septembre pour répartir les dossiers, puis une autre mi octobre pour échanger les avis

5/ Groupe de travail « avancement » : point sur l'organisation

- Une première réunion **vendredi** 4 juin. 3 groupes de travail qui vont tourner sur 3 ateliers
- Thématique 1 : principes d'attribution (animé par Nadia Mekouar) (secrétaire Virginie Pottier)
- Thématique 2 : Rôle des rapporteurs (animé par Isabelle Baraille) (secrétaire Claire Guillemain)
- Thématique 3 : Restitution aux candidats (animé par Gaëtane Lespes) (secrétaire Mélanie Camdessus)
- 22 juin, restitution des réflexions menées le 4

6/ Questions diverses

- Question sur le repyramidage (le ministère n'a pas encore donné de cadre, mais a priori ni la voie du concours, ni celle 46.3, mais voie de la promotion interne) : Laurent Bordes insiste sur le problème que constitue cette diversité de voies d'accès au statut de Professeur.e et redoute que les collègues en fassent les frais (question de légitimité qu'il a évoquée lors d'une précédente réunion). Pas d'autres informations pour l'instant.
- Question sur les CRCT pour 2021-2022 : le nombre de semestres distribué à l'échelon national étant supérieur à ce qui avait été délibéré par le CA de l'UPPA (voir CAC R du 4 mai 2021) la campagne locale d'attribution a été annulée. Reste pour l'heure l'absence de retour officiel pour certaines disciplines SHS (nouveau contingent de CRCT attendu, mais pas de retour du Ministère pour l'instant). Une remarque : aucun des collègues qui ont postulé en Lettres, en Langue et en Histoire (= en bref, ex-UFR Lettres) n'ont obtenu de CRCT par leur CNU.
- Question sur les travaux prévus au bâtiment IPRA : le président s'engage à trouver une solution de relogement pour les personnels concernés.
- Question sur les PEDRs : le président évoque un projet ministériel de doublement du quota de PEDR mais la durée des droits ouverts passerait de 4 ans à 2 ans.

**Vos élu.e.s Liste Démocratie, Collégialité, Service Public, avec le soutien du SNESUP**

**A la Commission de la recherche, F. Charier-El Bouhtoury, M. Dambrine, L. Dornel, F. Gaspari, V. Lamazou-Duplan, Y. Landerouin, H. Laplace-Claverie, G. Lespès, A. Noureddine, B. Puig**

**A la Commission de la Formation et la Vie Universitaire, P.-Y. Ardoy, D. Rousset, L. Roussillon-Constanty, N. Tucou-Blanquet**